# Pays de Laon C O M M U N A U T É d'AGGLOMÉRATION

## COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 10/02/2021 à 11h58 Réference de l'AR : 002-200043495-20210202-DEB202102\_01-DE

### **BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 02 février 2021

### Délibération n°1

Date de convocation : le 25/01/21

Date d'affichage : le 1 6 FEV, 2021

qui s'est tenu à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

**Présents :** Eric DELHAYE - Fabrice FERON - Maxime KELLER - Sylvie LETOT-DURANDE - Olivier JOSSEAUX - Yves BRUN - Mathieu FRAISE - Benoit BUVRY - Franck DEMAZURE - Yves ROBIN

### Absents excusés donnant pouvoir :

### Absents excusés:

**Objet :** DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA CA DU PAYS DE LAON - Demandes de subvention

Rapporteur: Olivier JOSSEAUX

### Exposé:

Par délibérations n° 5 du 23 février 2012, n° 5 du 5 décembre 2013, et n° 14 du 27 juin 2018, le Conseil Communautaire a entériné et déterminé la mise en place d'un dispositif de soutien aux commerçants et artisans du territoire intercommunal, l'octroi d'une subvention (maximum 7 500 €) de 25 % des investissements réalisés, et a donné délégation au Bureau pour approuver les projets déposés et valider l'octroi des subventions.

### DOSSIER N° 1

La Société **S2E**, Electricité-climatisation-domotique, représentée par Monsieur Stéphane ELIE, domiciliée 72 avenue Pierre Mendès-France à LAON, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans du matériel.

Le montant total H.T. des devis est de 6 813.09 €.

Sachant que le montant d'investissements pouvant être retenu est de 30 000 € et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de 1 703.00 €.

### DOSSIER N° 2

La **Société AU FOURNIL PESTA**, Boulangerie-pâtisserie, domiciliée 46 rue Jean-Baptiste Lebas à LAON (02), dont les gérants sont Monsieur et Madame PESTA, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet de rénovation de façade.

Le montant total H.T. des devis est de 8 410 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 €, et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de 2 102 €.

### DOSSIER N° 3

La Société CREA'TIFFS COIFFURE, salon de coiffure, domiciliée 22 boulevard de Lyon à LAON (02), dont la gérante est Madame Corine DHENIN, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans du nouveau mobilier.

Le montant total H.T. des devis est de 10 963.45 €

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000  $\$  mais que le montant n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de 2 740  $\$ .

### DOSSIER N° 4

La <u>Société MINETTE DC</u>, spécialisée en restauration, domiciliée 3 avenue Aristide Briand à LAON (02), dont le gérant est Monsieur David MINETTE, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet de reprise de LA DOLCE VITA.

Le montant total H.T. des devis est de 5 364.60 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 € et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de 1 341 €.

### **DOSSIER N° 5**

La <u>Société LES LOUPS DE BRUYERES/RANDOWAY</u>, spécialisée en activités de loisirs et touristiques en mobilité douce, domiciliée Fort de Bruyères à BRUYERES ET MONTBERAULT (02), dont le gérant est Monsieur Bruno CHARTIER, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans un véhicule.

Le montant total H.T. des devis est de 29 543.62 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 € et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de 7 386 €.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne, chargée d'instruire les dossiers dans le cadre de la Convention de partenariat signée le 24 septembre 2012, a émis un avis favorable aux demandes des artisans..

### Délibération:

### Le Bureau Communautaire,

et après en avoir délibéré, décide :

- 1 D'APPROUVER et d'AUTORISER le versement d'une subvention de 1 703 € à la Société S2E le versement d'une subvention de 2 102 € à la Société LE FOURNIL PESTA, le versement d'une subvention de 2 740 € à la Société CREA TIFFS COIFFURE, le versement d'une subvention de 1 341 € à la Société MINETTE DC, et le versement d'une subvention de 7 386 € à la Société LES LOUPS DE BRUYERES, selon les modalités décrites ci-dessus et dans l'annexe jointe,
- 2 D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires pour ces subventions,
- 3 DE DIRE que les crédits correspondants seront inscrits au Budget 2021 VIECO -

La présente délibération est adoptée à l'unanimité. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

# CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT A COMPTER DU 1 6 FEV. 2021





| Nombre de conseillers titulaires | : 10 |
|----------------------------------|------|
| Nombre de conseillers présents   | : 10 |
| Nombre de votes exprimés         | : 10 |
| Votes favorables                 | : 10 |
| Votes défavorables               | : 00 |
| Abstentions                      | : 00 |

# DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA CA DU PAYS DE LAON - ANNEE 2021

| COMMUNE                   | DATE       | DEMANDEUR                | DATE BUREAU | MONTANT<br>INVESTISSEMENTS HT | SUBVENTION ACCORDEE | SUBVENTION MANDATEE |
|---------------------------|------------|--------------------------|-------------|-------------------------------|---------------------|---------------------|
| LAON                      | 04/11/2020 | S2E                      | 02/02/2021  | 6 813.09 €                    | 1 703.00 €          |                     |
| LAON                      | 06/11/2020 | AU FOURNIL PESTA         | 02/02/2021  | 8 410.00 €                    | 2 102.00 €          |                     |
| LAON                      | 06/11/2020 | CREA'TIFFS<br>COIFFURE   | 02/02/2021  | 10 963.45 €                   | 2 740.00 €          |                     |
| LAON                      | 07/11/2020 | MINETTE DC               | 02/02/2021  | 5 364.60 €                    | 1341.00€            |                     |
| BRUYERES ET<br>MONTBEAULT | 08/12/2020 | LES LOUPS DE<br>BRUYERES | 02/02/2021  | 29 543.62 €                   | 7 386.00 €          |                     |
|                           | TC         | TOTAL                    |             | 61 094.76 €                   | 15 272.00 €         |                     |